



Programme opérationnel 'Développement de la compétitivité de l'économie bulgare' Bulgarie

Contexte

L'Union Européenne a fixé de nouvelles « orientations stratégiques communautaires » (OSC) le 5 juillet 2008, dans le cadre de la stratégie de Lisbonne. Elles déterminent l'utilisation des fonds structurels dans un objectif de croissance et d'emploi.

Trois objectifs ont été retenus par l'Union Européenne et visent à mettre fin au « saupoudrage » des crédits sur de nombreux micro-projets. La nouvelle politique régionale met également fin au zonage qui concentrait les aides sur des zones prédéfinies.

- ✚ Objectif 1 – « Convergence » : Permettre d'accélérer le rattrapage économique des pays et régions les moins développées. Financé par le FEDER (Fonds européen de développement économique et régional), le FSE (Fonds Social Européen) et le Fonds de cohésion. Les priorités sont le capital physique et humain, l'innovation, la connaissance, l'environnement et l'efficacité administrative. Le budget total est de 251,163 milliards d'euros.
- ✚ Objectif 2 - « Compétitivité régionale et emploi » : Aide pour toutes les régions hors objectif « Convergence ». Il vise à renforcer la compétitivité, l'emploi et l'attractivité de ces régions. L'innovation, la promotion de l'esprit d'entreprise et la protection de l'environnement sont des thèmes clés. Les financements (49,13 milliards d'euros) proviennent du FEDER et du FSE.
- ✚ Objectif 3 - « Coopération territoriale » : Financé par le FEDER à hauteur de 7,75 milliards d'euros, il vise à promouvoir la coopération entre les régions européennes et le développement de solutions communes dans les domaines du développement urbain, rural et côtier, ainsi que pour le développement économique et la gestion de l'environnement. Il se divise en trois coopérations :
 - coopération transfrontalière (entre régions frontalières),
 - coopération transnationale (constitution de grands groupes de régions européennes),
 - coopération interrégionale (échange d'informations et partage d'expériences),

En application de ses orientations stratégiques communautaires, l'Union Européenne a approuvé le 26 septembre 2007, un programme de développement d'envergure destiné à la Bulgarie pour la période 2007-2013 et intitulé «programme opérationnel pour le développement de compétitivité de l'économie Bulgare». Ce programme prévoit un soutien communautaire en faveur de l'ensemble du territoire national dans le contexte de l'objectif «convergence».

Il s'inscrit dans les objectifs de l'agenda de Lisbonne de 2000, ainsi que dans les orientations stratégiques de l'U.E pour la cohésion économique, sociale et territoriale. En outre, le programme opérationnel contribue à la réalisation des objectifs horizontaux de l'U.E, à savoir, la protection de l'environnement, l'égalité des chances et le développement de la société de l'information.

Le programme opérationnel «développement de la compétitivité de l'économie Bulgare» est le document de programmation principal visant à optimiser la compétitivité de l'économie Bulgare. L'assistance proposée permet de soutenir le développement d'une production compétitive et efficace.

Elle vise à augmenter la croissance économique et à faciliter la restructuration économique nécessaire de l'économie en vue de parvenir à une cohésion et à une croissance durable.

Il est prévu d'atteindre ces objectifs grâce à un soutien visant à améliorer la productivité et le potentiel de croissance des petites et moyennes entreprises, favoriser le développement des innovations, faciliter la transition vers une économie de la connaissance et l'introduction de nouvelles technologies, et pour optimiser l'environnement des entreprises.

Objectifs

Développer de manière dynamique l'économie Bulgare et la rendre compétitive afin de parvenir à un niveau de vie élevé reposant sur un développement économique et social durable.

L'équilibre entre l'essor économique et la protection de l'environnement, ainsi que le rapport entre la croissance économique, l'emploi et la participation économique de la population doivent être pris en compte.

Pour atteindre l'objectif principal du programme, il faut mettre l'accent sur les points spécifiques suivants: encourager l'innovation, augmenter l'efficacité des entreprises et améliorer l'environnement dans lequel ces dernières évoluent. Le programme définit cinq axes prioritaires:

- ✚ Axe prioritaire 1 - Développer une économie de la connaissance et des activités d'innovation à destination des entreprises,
- ✚ Axe prioritaire 2 - Augmenter l'efficacité des entreprises et promouvoir un environnement de soutien (modernisation des technologies, gestion de la qualité, amélioration des services de conseil et d'information, efficacité énergétique, coopération,
- ✚ Axe prioritaire 3 - Améliorer l'accès des entreprises au capital-développement par une augmentation de l'activité d'investissement et la mise en valeur de l'esprit d'entreprise grâce à des instruments financiers spécifiques et une ingénierie financière pour les PME,
- ✚ Axe prioritaire 4 - Renforcer l'économie Bulgare sur le marché international, en favorisant son intégration au sein du marché unique européen et mondial, à travers l'amélioration de l'environnement des investissements et des exportations (encourager les investissements étrangers, optimiser le potentiel d'exportation de l'économie nationale),
- ✚ Axe prioritaire 5 - Fournir une assistance technique pour la gestion, la conduite, la surveillance et le contrôle des activités relevant du programme.

Budget

Budget total alloué : 1,16 milliard d'euros.

L'intervention par le FEDER représente 988 millions d'euros (Soit à peu près 15 % du total des fonds investis en Bulgarie).

Délais

Début : 2014 – Fin : 2020

Disclaimer : This project has been funded with support from the European Commission. The sole responsibility for the content of this factsheet lies with the authors. It does not necessarily reflect the opinion of the European Union. Neither the EASME nor the European Commission are responsible for any use that may be made of the information contained therein.



This project has received funding from European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 695923

